

# AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR - P

REPORTING

Communication  
Publicitaire

29/02/2024

ACTION ■

Article 8 ■ Label ISR

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 279,72 ( EUR )  
(D) 212,83 ( EUR )

Date de VL et d'actif géré : 29/02/2024

Code ISIN : (C) FR0010844365  
(D) FR0010750869

Actif géré : 470,15 ( millions EUR )

Devise de référence du compartiment : EUR

Devise de référence de la classe : EUR

Indice de référence : 100% SBF 120

Notation Morningstar "Overall" © : 4 étoiles

Catégorie Morningstar © : FRANCE EQUITY

Nombre de fonds de la catégorie : 246

Date de notation : 31/01/2024

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le SBF 120 (dividendes nets réinvestis), représentatif des principales capitalisations boursières françaises, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées euro. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Ainsi, cette gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, l'OPCVM adopte une gestion ISR  
B : A compter du 15/02/2021, le benchmark sera le SBF 120 (dividendes nets réinvestis)

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	31/01/2024	30/11/2023	28/02/2023	26/02/2021	28/02/2019	28/02/2014	20/05/2009
<b>Portefeuille</b>	4,65%	2,94%	8,48%	9,27%	40,58%	55,61%	107,71%	214,58%
<b>Indice</b>	4,55%	3,13%	8,10%	10,08%	41,43%	59,74%	113,27%	225,50%
<b>Ecart</b>	0,10%	-0,20%	0,38%	-0,80%	-0,85%	-4,13%	-5,56%	-10,92%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
<b>Portefeuille</b>	16,71%	-9,69%	29,84%	-6,24%	29,00%	-11,97%	13,64%	7,28%	12,85%	1,48%
<b>Indice</b>	17,97%	-8,24%	28,16%	-5,57%	29,24%	-8,88%	11,69%	7,67%	10,92%	1,73%
<b>Ecart</b>	-1,27%	-1,44%	1,67%	-0,67%	-0,24%	-3,09%	1,95%	-0,39%	1,92%	-0,25%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**

Date de création de la classe : **20/05/2009**

Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**

Eligible PEA : **Oui**

Affectation des sommes distribuables :

**(C) Capitalisation**

**(D) Distribution**

Souscription minimum: 1ère / suivantes :

**1 millième part(s)/action(s)**

Limite de réception des ordres :

**Ordres reçus chaque jour J avant 12:25**

Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**

Frais courants : **1,15% (prélevés)**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**

Commission de surperformance : **Non**

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	13,39%	14,14%	22,10%	19,44%
<b>Volatilité de l'indice</b>	13,31%	14,19%	22,18%	19,49%

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1.5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTION



**Lionel Brafman**  
Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie



**Pierre Navarre**  
Gérant de Portefeuille - Index & Multistratégies



**Isabelle Lafargue**  
Gérant suppléant

Commentaire de gestion

Les chiffres économiques publiés en février sont restés, dans l'ensemble, bons aux Etats-Unis et médiocres en Europe. Dans les économies émergentes, une légère amélioration a été observée. Aux Etats-Unis comme en Europe, la désinflation a continué, mais de façon moins rapide que fin 2023. Les grandes banques centrales occidentales ont réitéré qu'elles baisseraient probablement leurs taux au cours des prochains mois, mais peut-être un peu plus tardivement qu'attendu par les marchés. Les actions sont restées orientées à la hausse. Les rendements obligataires ont poursuivi leur rebond entamé en janvier.

Si la conjoncture est restée très médiocre en février, certains indicateurs ont tout de même apporté quelques lueurs d'espoir. Certes, l'estimation Flash de l'indicateur PMI manufacturier de février est restée en territoire négatif, montrant même une légère dégradation supplémentaire par rapport à janvier. Cependant, son homologue portant sur les services est revenue au point neutre après 6 mois en territoire négatif. Par ailleurs, l'indicateur IFO allemand, bien que toujours à un faible niveau, s'est très légèrement amélioré. De plus, l'enquête *Bank Lending Survey* de la BCE a indiqué que le rythme de dégradation de l'offre et de la demande de crédit s'était atténué fin 2023 par rapport aux trimestres précédents. Le taux de chômage, pour sa part, est resté en décembre au plus bas depuis la création de la zone euro, à 6,4%. L'inflation a continué de ralentir, mais plus progressivement que fin 2023 : la hausse sur 12 mois de l'indice global des prix à la consommation s'est réduite à 2,8% en janvier (après 2,9% en décembre), celle de l'indice sous-jacent à 3,3% (après 3,4%), soit une décélération un peu inférieure aux attentes. Tout en réaffirmant qu'elle baisserait probablement ses taux au cours des prochains mois, la BCE a signalé que ces baisses étaient peut-être un peu moins imminentes qu'attendu par les marchés.

Les investisseurs ont acheté le scénario du « soft landing », entraînant à la hausse les marchés d'actions ce mois-ci. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +4,5%. Les Etats-Unis progressent de 5,2% et surperforment l'Europe (+2,2%). Les marchés de la zone euro (+3,2%) font mieux, avec comme principaux contributeurs, l'Italie (+6,2%) et les Pays-Bas (+5,4%).

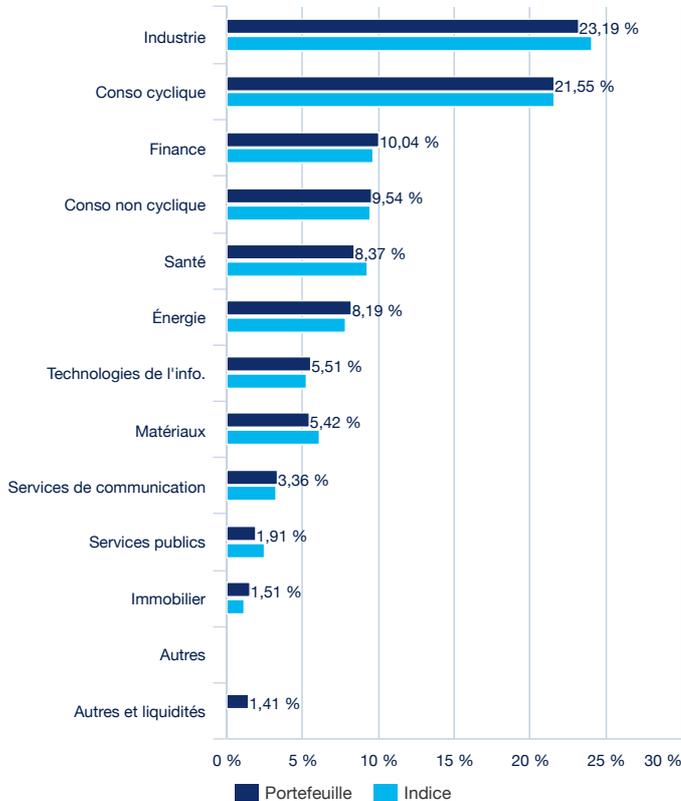
En France, le MSCI France a performé de +3.0% avec le secteur de la consommation discrétionnaire (+10.5%) et de l'industrie (+6.8%) en tête suivi. Le secteur de l'immobilier signe pour le deuxième mois d'affilée la plus mauvaise performance (-4.9%). Le SBF 120 clôture le mois à +3.1% et le CAC 40 à 3.5%.

La sélection sur le secteur des financières (sous-pondération d'Edenred) a contribué positivement à la performance relative du mois ; En revanche, La sélection au sein de l'IT (surpondération d'Alten) et de la consommation discrétionnaire (sous-pondération de Stellantis) engendre une sous-performance par rapport à l'indice sur le mois.

Dans ce contexte, le fonds affiche une performance de 2.97% sur le mois, contre +3.13% pour son indice de référence.

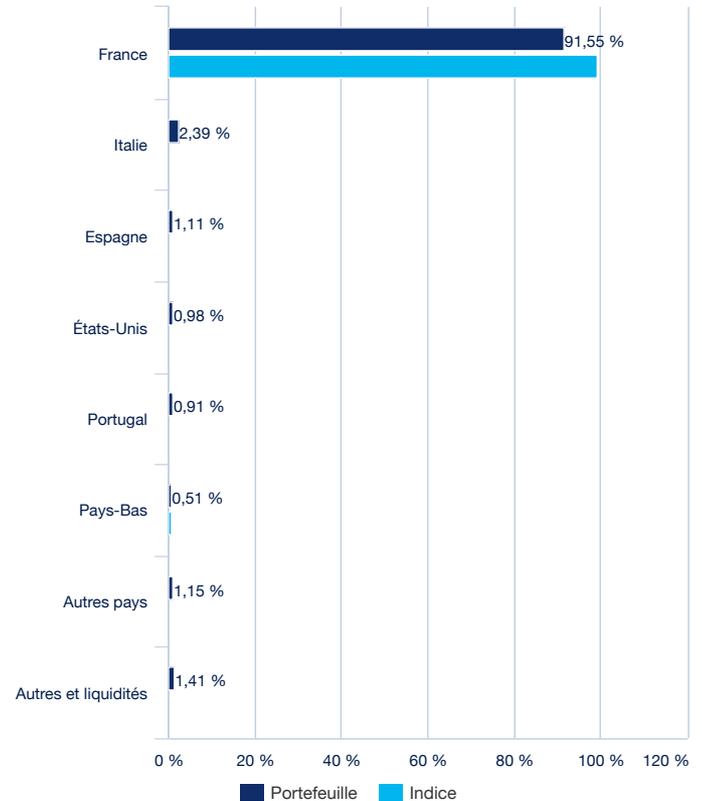
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

## ACTION ■

## Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	9,90%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,92%
TOTALENERGIES SE	6,25%
L OREAL SA	5,69%
AIRBUS SE	5,08%
SANOFI SA	4,66%
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,63%
BNP PARIBAS SA	4,01%
AIR LIQUIDE SA	3,78%
DANONE SA	2,72%
<b>Total</b>	<b>53,63%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

## Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	69
----------------------------------	----

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

ACTION ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**ISR selon Amundi**

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



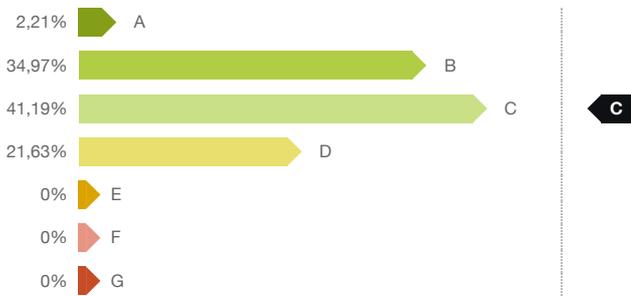
**Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :**

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

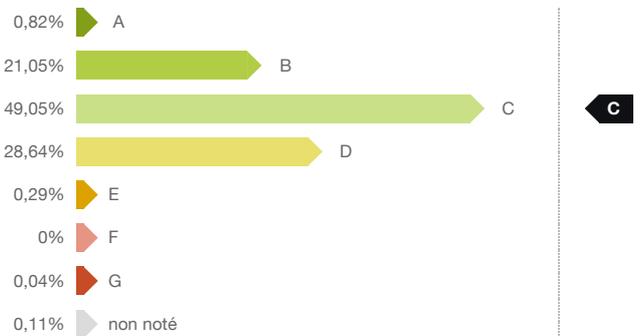
**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

**Du portefeuille<sup>2</sup>**



**De l'univers de référence<sup>3</sup>**



**Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)**

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Indice : 100% SBF 120

**Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)**

Nombre d'émetteurs	63
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

**Label ISR**



<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

**ACTION**

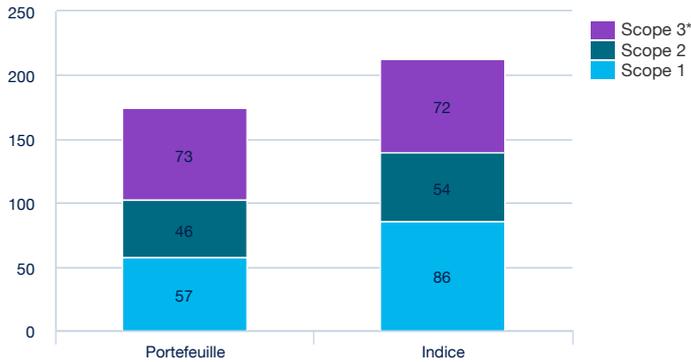
**Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

**Environnement<sup>1</sup>**

**Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires**

Total en tCO<sub>2</sub> / M€ (portefeuille/indice) : 175 / 212



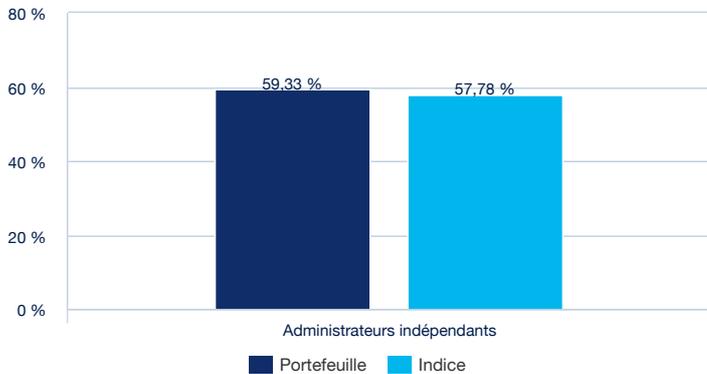
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,18% 99,77%

**Gouvernance**

**Indépendance du Conseil d'Administration**



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,62% 99,88%

**Sources et définitions**

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

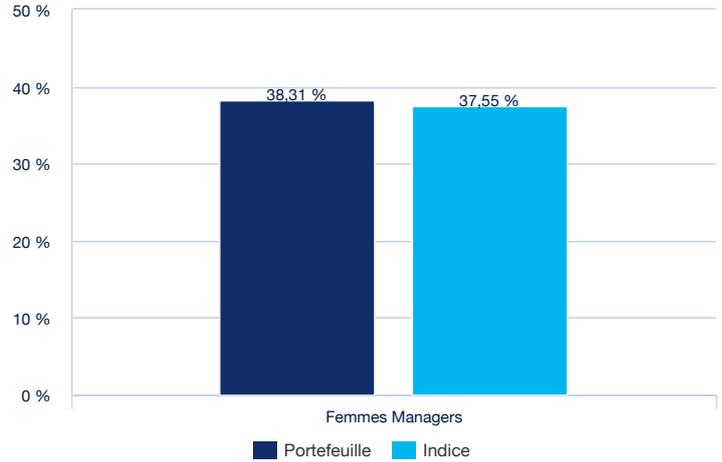
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**2. Pourcentage de femmes managers.** Pourcentage de femmes occupant un poste avec des responsabilités managériales comparé au nombre total de responsables de la société. S'il existe une répartition par catégorie tels que responsable dirigeants, stratégiques, opérationnels, juniors, alors le pourcentage de femmes responsables opérationnels est pris en compte. Fournisseur de données : Refinitiv.

**Social<sup>2</sup>**

**Mixité des Managers**

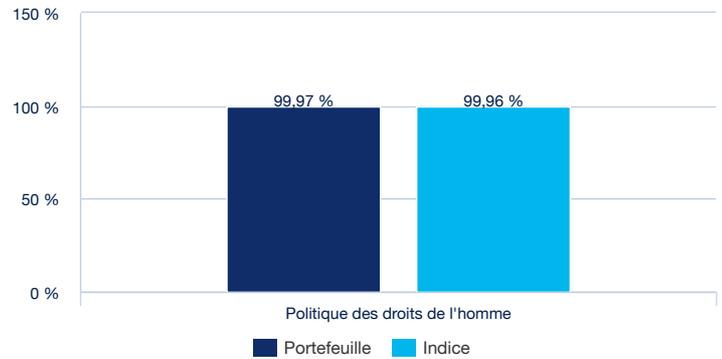


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,55% 98,57%

**Respect des droits Humains<sup>3</sup>**

**Travail décent et liberté d'association**



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) : 99,63% 99,88%